



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIRET

13 av. des Droits de l'Homme
45921 Orléans Cedex 9
Tél : 02 38 71 90 10

Email : direction.presidence@loiret.chambagri.fr

N/Réf. : 22SD8CF222
Objet : Avis PC Ardou
Contact : David MEOT

Madame la Préfète
181 Rue de Bourgogne
45000 Orléans

Orléans, le 30 novembre 2022

Madame la Préfète,

Nous avons pris connaissance du projet de centrale photovoltaïque sur la commune d'ARDON porté par la société GDSOL sur une surface de 48ha.

Le site n'est plus déclaré à la PAC depuis plus de 10 ans, de plus, une étude pédologique a été réalisée avec une moyenne pondérée de 2,2/8 de potentiel agronomique.

De ce fait, le projet s'inscrit dans la doctrine du Loiret en matière de développement du photovoltaïque.

Compte tenu de la très grande superficie du projet, la collaboration avec un éleveur local resterait malgré tout un plus et permettrait à un agriculteur de compléter sa ressource fourragère et de générer un revenu complémentaire. Nous encourageons le porteur de projet à explorer cette possibilité.

Nous émettons un avis favorable au projet.

Veuillez croire, Madame la Préfète, en l'assurance de notre considération distinguée.

**Le Président de la
Chambre d'agriculture
du Loiret**

Jean-Marie FORTIN